

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

N° CF256

AMENDEMENT

présenté par

M. Le Gac, Mme Le Meur, Mme Le Feur, M. Falorni, M. Marion, M. Mazars et Mme Violland

ARTICLE 36

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.